Conseil d'école du 10 novembre 2020

Présents :

Parents : M. Bachelard, Mme Nobé, Mme Le Mao, Mme Jacquemin, Mme Giglio Petroni

Représentants de la mairie : Mme Emiliana Préis (délégation du maire), Mme Daoulas (Adjointe)

<u>Enseignants</u>: M. Debroise, Mme Darras, Mme Malville, M. Simon, Mme Bohanne, Mme Guénégo, Mme Le Moal, Mme Rusquet, Mme Haslé et Mme Liègre, Mme Le Tual

Excusés:

Mme Louvel (IEN), Mme Allain (RPE), Mme Schwab (RPE), Mme Duval (RPE),

1 - remerciement aux nouveaux parents élus : 10 parents

50 % de participation

Pas de retour auprès des parents élus

- 2 Choix d'un secrétaire : Mme Darras et Mme Guénégo
- 3 lecture de l'ordre du jour
- 4 rappel sur le rôle du conseil d'école : lecture des différents champs d'intervention du CE pas de question sur le fonctionnement pour les nouveaux élus.
- 5 Vote du règlement du Conseil d'école
 - Lecture du règlement
 Mme Bohanne déclare ne pas avoir eu de retour écrit.
 - vote à l'unanimité

6 - Vote du règlement intérieur de l'école

• retour sur une question des RPE: « Le règlement intérieur mentionne que les enseignants titulaires du PSC1 seront les premiers interlocuteurs des enfants en cas de blessure ou de problème de santé. Ce diplôme doit être renouvelé périodiquement. Quels sont les enseignants à jour de formation et quelles sont les actions de formation prévues pour ceux qui ne le sont pas ? → Actuellement seuls les directeurs peuvent périodiquement renouveler leur PSC1 sans obligation et non ouvert aux enseignants. Les enseignants ne sont pas habilités à faire des gestes de secours, ils doivent appeler les urgences.

Les parents regrettent que cette formation ne soit pas proposée au renouvellement aux enseignants. Les parents souhaitent que les enseignants bénéficient de ces formations. Cela existe dans d'autres académies.

Mme Bohanne précise qu'une formation à l'utilisation du défibrillateur a été proposée l'année dernière mais n'a pas eu lieu à cause du confinement.

• vote à l'unanimité

7- Bilan de rentrée

- 1. effectifs:
- 10 classes :
- CP: 22 élèves (Mme Mancel)
- CP: 21 élèves (M. Simon)
- CE1: 25 élèves (Mme Darras)
- CE1: 25 élèves (Mme Guénégo)
- CE1/CE2: 8+18 = 26 élèves (Mme Liègre)

• CE2 : 27 élèves (Mme Haslé)

• CE2/CM1: 21+7 élèves: 28 (Mme Rusquet)

• CM1: 27 élèves (M. Debroise)

• CM1/CM2: 10+17 élèves: 27 (Mme Le Moal)

• CM2: 27 élèves (Mme Le Tual)

• Soit 255 élèves actuellement et 2 arrivées prévues en décembre

- ouverture du dispositif UPE2A (Mme Malville): à mi-temps, les lundis et jeudis dispositif
 pour les enfants qui viennent d'arriver en France (depuis moins d'un an). 1 seul élève
 inscrit pour l'instant, mais Linda travaille avec une vingtaine d'élèves (arrivés en France
 depuis plus d'un an). Dispositif remis en question tous les deux ans. Autre mi-temps à
 l'école de Saint Jacques Suzanne Lacorre.
- Nous avons dû partager la salle informatique en deux salles : une classe UPE2A, un coin BCD et un espace pour le périscolaire. Manque de place pour le Rased et la psychologue scolaire.
- Présence de 2 A.V.S. pour aider des élèves en situation de handicap.
- Moyenne de 25,5 élèves par classe.

2. historique depuis septembre :

 En début d'année le protocole sanitaire était allégé par rapport en fin d'année scolaire. La rentrée a été revue pour éviter à trop de parents de rentrer dans l'école. → liste affichée la veille avec envoi d'un mail à toutes les familles → le jour J, seuls les parents de CP et des nouvelles familles (une quinzaine de familles) peuvent rentrer dans l'école avec masque et gel.

Retour très positif des parents pour une rentrée bien gérée.

Nous avons gardé le principe des 2 récréations du fait du nombre d'élèves et l'accueil à 13h35 par cycle.

Suite au déconfinement, il a été également décidé de continuer à échanger avec les parents par mail suite au retour positif lors du précédent conseil d'école et pour le développement durable (gaspillage du papier). Les mails ont été vérifiés en début d'année et un mot a été distribué expliquant ce nouveau fonctionnement et leur demandant leur adresse si aucun mail n'avait été reçu.

Parents : deux parents estiment ne pas avoir reçu tous les mails. Pas de problème massif. Quelques difficultés, ce n'est pas parce qu'on a reçu un mail qu'on les reçoit tous. Dans les sondages, les RPE n'ont pas connaissance de famille qui n'a pas reçu de mail du tout. Les RPE s'interrogent sur la fiabilité de l'outil d'envoi de mail proposé par l'académie.

L'école : Si un parent est étonné de ne pas avoir reçu une information, il ne faut pas hésiter à mettre un mot dans le cahier de liaison qui est toujours disponible.

- A partir du 12 octobre réorganisation de l'accueil du fait du début des travaux : un nouveau portail est créé côté château d'eau. Accueil en classe de 8 classes et 2 classes dans la cour.
- Pendant les vacances de la Toussaint le mercredi 28 novembre nous avons reçu les directives sur l'organisation de l'hommage à Samuel Paty et nous avons appris le confinement de la France à partir du jeudi. Nous avons reçu le protocole sanitaire le lendemain avec comme objectif principal limiter le plus possible le brassage des élèves. Nous avons dès le vendredi avec l'équipe enseignante et la municipalité travaillé pour réorganiser l'école pour pouvoir accueillir les élèves en respectant le nouveau protocole. Un

mail a été envoyé aux familles indiquant que l'école commencerait à 10h avec un accueil à 8h30 (garderie) et que le masque devenait obligatoire. A 18h, nous avons reçu un nouveau mail nous indiquant que M. Blanquer avait décidé que l'accueil finalement se ferait comme d'habitude à 8h30. Un nouveau mail a été adressé aux familles.

L'équipe enseignante remercie la municipalité et tous ses services pour tout le travail effectué pour la mise en place de l'organisation permettant de respecter le non-brassage des élèves. (5 zones crées pour les récréations)

Le protocole devait être en place le 9 novembre.

• Le 2 novembre, reprise de l'école avec la mise en place du nouveau protocole. Très peu d'élèves n'avait pas de masque pour le matin. La matinée a été en partie consacrée à l'hommage de notre collègue : discussion sur la liberté d'expression, sur le vivre ensemble, les caricatures ... ce travail sera poursuivi sur toute la période. La minute de silence et la lecture de la lettre de Jean Jaurès a été faite dans la cour avec tous les enfants en présence de m. Le Maire. Pourquoi ? Pour montrer l'importance de l'événement, de créer une cohésion d'école. Tout au long de la semaine, chaque classe a réalisé une lettre des mots « liberté » et « paix » et l'ensemble a été affiché sous le préau.

Un des représentants a apprécié la présentation adaptée selon l'âge des enfants de cet hommage.

Le lundi soir nous avons fait un premier bilan de cette journée → le temps d'attente était long le matin et beaucoup de parents et de classe à attendre à 16h30 (pour éviter le brassage). → les services techniques ont tout de suite accepté de créer une nouvelle entrée pour fluidifier l'entrée et la sortie ; sortie faite en deux jours. Après une réunion avec l'équipe, nous avons réorganisé l'accueil à partir d'hier. Bilan après deux jours : contents de notre côté. Les entrées et les sorties sont plus fluides. → envoi du protocole sanitaire renforcé

RPE: pas de retour car trop récent. Mais cela faisait partie des suggestions qui avaient été proposées dans les retours.

• Temps périscolaire suite au protocole sanitaire :

Mme Daoulas: il y a eu beaucoup de changements, tout est mis en œuvre pour recruter du personnel. 7 personnes ont été recrutées. On a reçu dans la nuit du jeudi au vendredi. Travail en coordination avec l'école. La garderie a lieu au niveau du restaurant scolaire afin d'éviter le brassage des enfants: les parents sont invités à donner des jeux aux enfants car on ne peut pas prêter des jeux. Le planning restaurant a été revu. Un agent accompagne un groupe classe. Les élèves de St Joseph mangent désormais à l'extérieur car du fait du non brassages groupes au sein de l'école, c'était trop long le premier jour. C'était très compliqué. Maintenant il y a bon déroulé, jeux dans la classe, jeux dehors en alternance.

Récréations : on ne peut pas prêter de jeux. Chaque classe a une corde à sauter, des jeux d'échasses, un ballon. Entre chaque récréation, le matériel est désinfecté. Les magasins étant fermés il n'a pas été possible d'acheter de nouveaux jeux, nous avons fait avec l'existant. S'il pleut, récréation dans les classes.

8 - Actions et sorties pédagogiques en lien avec le projet d'école

Cette année le thème choisi : les 4 éléments qui sera décliné toute l'année selon les projets de classes : 1^{ère} période, le feu, deuxième période l'eau (Vendée Globe, littérature...)

Du fait de la COVID peu d'actions/projets sont remises en place actuellement : vente de gâteaux, marché de Noël, ...

Il est difficile de s'engager sur des projets en dehors de l'école ou avec du public. La priorité est la vigilance sanitaire et sécuritaire.

Parcours culturel:

- Musique : 3 projets avec de musique de la Flume :
 - Les classes de M. Simon, Mme Mancel et Mme Liègre travailleront sur l'écriture d'un conte musical autour des 4 saisons. Intervenant de la Flume dans les classes à partir de janvier. Écrire des poèmes, des chants et apprendre des chansons. Faire un petit spectacle.
 - Les classes de Mmes Haslé, Guénégo et Darras travailleront sur le théâtre en lien avec une compagnie de théâtre Ostinato qui interviendra en janvier. Expression corporel, langage oral, en lien avec le projet musique. Un intervenant de l'école de musique, M. Leguérinel, intervient dans les classes les lundis tous les 15 jours. Ce projet a fait une demande de subvention. Choix d'un texte en lien avec l'EMC (harcèlement à l'école).
 - Les classes de Mme Rusquet, M. Debroise, Mme Le Tual et Mme Le Moal travailleront sur le jazz en lien avec une compagnie de théâtre. Ce projet a également fait une demande de subvention. Mettre en voix des chansons, écrire un chant et le mettre en musique, travail sur l'aspect corporel. Tous les vendredis musique. Travail en parallèle en littérature de jeunesse, anglais.
 - Une demande subvention a été déposée auprès de l'Inspection dans le cadre du développement de l'Education Artistique et Culturelle pour aider au financement.
- Musique : chorale (projet entre parenthèses). Difficile avec les gestes barrières.
- Médiathèque municipale (fermée au public) :
 - Nouvelle organisation suite au protocole sanitaire. C'est une personne de la médiathèque qui viendra à l'école. Première séance rapidement. Travail aussi en lien avec la médiathèque pour le choix de mallettes de livres en fonction des projets.
 - La mairie souhaitait que les accueils continuent.

<u>Parcours Citoyenneté</u>:

- L'Élection de 2 délégués de classe a eu lieu avant les vacances de la Toussaint : 2 délégués (fille et garçon) ont été élus par classe. Une première réunion devait avoir lieu la semaine prochaine mais le non-brassage des classes ne le permet pas. Les médiateurs ne peuvent pas être mis en place actuellement. Pour l'instant ce n'est pas possible.
- Actuellement toutes les classes travaillent sur les Droits des Enfants (2 ou 3 droits par classe). Le projet final est une exposition dans l'école puis à la médiathèque quand elle rouvrira pour qu'elle soit visible par les familles et tous les Hermitageois. Ce projet est l'occasion d'aborder différentes thématiques comme les dangers et bienfaits d'Internet, le harcèlement sera évoqué par ce biais.
- Les permis (piétons, vélos, ...) sont en réflexion avec le policier municipal.

Mme Daoulas précise que 1/3 du temps du policier municipal est consacré à la prévention auprès des enfants. Il interviendra sur diverses thématiques auprès de enfants.

Sport:

- Piscine de Montfort: tous les élèves de CP sont allés à la piscine tous les mardis matins.
 Cette activité est entièrement financée par la mairie. L'objectif de ces séances est de
 familiariser les enfants à la fréquentation d'un milieu aquatique et non l'apprentissage de la
 nage. Il y avait suffisamment de parents pour nous accompagner avec de nouveaux
 agréments passés. Arrêt des séances après six séances car la piscine de Montfort est
 fermée.
- Golf: les classes de CM1/CM2 et de CM2 iront au golf en décembre/janvier si les conditions le permettent (actuellement golf fermé). Cette activité est aussi entièrement prise en charge par la municipalité. Une séance découverte pour la classe de CM1 en avril.
- Pour l'instant pas de sorties de prévues du fait des conditions sanitaires actuelles. Il n'y aura pas de voyage scolaire. Nous avons remboursé les sommes avancées par les familles l'an passé. Merci à la municipalité qui a tenu compte de nos difficultés financières. Le syndicat des eaux a proposé un partenariat pour intervenir auprès de 2 classes (Mme Le Tual, M.Debroise)

8. Sécurité des écoles PPMS (Plan particulier de mise en sécurité)

Comme tous les ans, mise à jour du PPMS c'est à dire des différents protocoles à mettre en place selon 2 cas :

- Une mise à l'abri si l'accident est d'origine naturelle (tempête, inondation, ...) ou technologique (nuage toxique) → déclenché par le préfet (sirène particulière)
- Un confinement s'il y a une intrusion, ou un attentat
- 2 exercices obligatoires sont à faire en plus des 3 exercices incendie.

Un exercice intrusion confinement a été fait ce matin. Bilan : changement du signal sonore : corne de brume \rightarrow toutes les classes ont entendues.

Les autres exercices auront lieu dans le reste de l'année scolaire.

Dans le contexte actuel de menace terroriste, la posture Vigipirate a été élevée au niveau le plus haut « Urgence Attentat ». Au niveau des écoles, c'est la sécurisation à court terme des établissements : surveillance active, réduire les attroupements devant les écoles, ... d'où la présence des deux affiches devant le portail. La gendarmerie a pris contact avec l'école, le PPMS est transmis par l'école aux autorités.

9. Subvention mairie de rentrée : remerciement mairie pour

- photocopieur : reçu au mois d'octobre, un bilan sera fait en décembre
- série de livres comme chaque année
- enceinte
- tables/chaises/armoire en cours d'achat car l'école n'a plus de mobilier scolaire disponible du fait des nouvelles inscriptions.
- achat noël

- sortie scolaire
- films solaires sur les fenêtres de l'étage ont été installés pour réguler la chaleur.
- VPI et ordinateur pour la dixième classe ouverte l'an passé.

Mairie : si les achats ne sont pas possibles, ce sera reporté.

Le disque dur de l'ordinateur portable de M. Debroise ne fonctionne plus \rightarrow Voir avec M. Gautrais et en fonction mettre au budget un nouvel ordinateur ou disque dur.

10. Questions diverses des parents

• La formulation de la fiche de renseignements visant à collecter les adresses email des familles pour l'APE et les RPE crée une confusion : les RPE sont assimilés à une association de parents d'élèves. → non modifiable document Éducation Nationale

RPE questionnent : à quel titre ne sommes-nous pas aussi légitimes que l'école et l'enseignant pour avoir accès au mail de la famille qui la donne au moment de l'inscription ?

RPE souhaitent que cette demande remonte pour une modification de la fiche de renseignement pour l'année prochaine.

Mme Le Tual propose qu'un parent élu vienne dans chaque classe aux réunions de rentrée pour expliquer le rôle des RPE.. Autre proposition : le café des parents à la rentrée. A réfléchir.

- Les RPE souhaitent avoir à l'avenir les adresses communiquées par les parents plus tôt en début d'année pour pouvoir communiquer davantage en préparation du premier conseil d'école. → ok mais début d'année compliqué
- Le nombre de points d'eau a été augmenté depuis l'année dernière. Nous remercions la mairie pour cet investissement mais aussi pour la réactivité pour tout le reste au vue de la situation. Quelles sont les règles concernant les accès aux points d'eau durant le temps scolaire ? Est-il possible de remplir une gourde durant la journée ? Oui sur les temps de récréation mais pas sur le temps du midi, les gourdes ne sont pas autorisées sur ce temps puisqu'un agent sert chaque enfant à la cantine en eau individuellement. On ne peut pas remplir sa gourde à 8h30.
- En termes de protocole sanitaire, quelles sont les règles qui sont appliquées lors du passage de relais entre les temps scolaires et périscolaires ? → l'enseignant et l'agent échangent à 11h45 et 13h35.
- Les protocoles sanitaires ont légèrement évolué depuis début septembre. Serait-il possible de communiquer aux parents leur mise à jour ? Certains parents notent que la communication simultanée des protocoles du temps scolaire et du temps périscolaire brouille un peu le message. Peut-être faudrait il le communiquer séparément pour le temps périscolaire et pour le temps scolaire ? Le protocole sanitaire est envoyé quand il y a des

changements importants (comme port du masque). Le protocole est lié à une école il doit être écrit avec la municipalité pour qu'il soit cohérent donc un seul document.

- La mise à disposition d'un chemin évitant de faire le grand tour pour relier l'école maternelle et l'école primaire est appréciée par de nombreux parents. Le matin, il y a cependant beaucoup de croisements sur ce chemin relativement étroit entre ceux qui déposent les enfants à l'école primaire puis à l'école maternelle, ceux qui font l'inverse. Serait-il possible de préciser le rôle de ce chemin ? Est-il ouvert à tous où à privilégier dans un scénario particulier ? → plusieurs rôles : aller d'une école à l'autre, éviter pour les enfants venant seuls de marcher le long de la route avec les voitures mal garées. Nous invitons les familles à essayer de garder leurs distances.
- Des voitures n'appartenant manifestement pas à des enseignants utilisent le parking enseignants pour déposer les enfants le matin. Serait-il possible, de temps en temps, d'y positionner le policier municipal ? Les demi-tours sont assez dangereux à l'endroit même où les enfants font la queue pour entrer à l'école le matin → Mme Bohanne a vu avec le policier municipal et la mairie. La signalétique sera vérifiée.
- Plusieurs parents suggèrent d'ouvrir une seconde entrée dans le grillage, à l'est, entre le modulaire garderie et l'école. Cela permettrait de diviser la queue en deux et de limiter les contacts. A défaut, repositionner la sortie à l'est pourrait limiter l'impact des risques liés au parking.
 - ightarrow fait depuis lundi 9 novembre; il faut nous laisser le temps de réfléchir pour ne pas prendre des décisions hâtives car cela demande beaucoup de travail aux services techniques entre autres
- Plusieurs parents suggèrent également de protéger le sol près du château d'eau, le sol devenant rapidement boueux en temps de pluie → mairie : il y a un chemin tout autour du château d'eau. Des barrières vont bloquer ce passage afin de fluidifier les entrées et éviter le croisement des gens.
- Les parents regrettent la disparition des mails de rappel lorsque les dates limites d'inscription aux services sont sur le point d'être franchies. Cela était pratiqué par le passé, est-il possible de les remettre en place ?
 - Question non posée mais il a été demandé au PEJE de remettre ce dispositif en place
- Plusieurs parents regrettent la dureté du barème en cas d'oubli : sans mail de rappel, il est facile de tomber dans le cas des réservations faites après la date limite et les 20% de facturation supplémentaire semblent élevés alors que par ailleurs ces inscriptions se font "dans la limite des places disponibles", c'est à dire qu'elles n'engagent pas de mobilisation de ressource en urgence qui pourrait justifier une facture plus importante. Est-ce qu'un système moins punitif mais dissuadant les éventuels abus pourrait être mis en place ? Par exemple, une majoration moins importante avec un refus au bout de plusieurs retards de réservation sur une période donnée ? De très nombreux retours (plus de 30 familles) font état d'une insatisfaction quant au délai d'inscription, jugé trop long. Lors de nos

précédents échanges en conseil d'école, nous avons appris que la mairie était prête à faire preuve de souplesse pour les parents dont les plannings sont connus très tardivement. Cependant, cette possibilité n'est pas officiellement communiquée et cela génère une certaine frustration chez les parents qui ne font pas la démarche de contacter la mairie. Serait-il possible de communiquer largement sous quelles modalités la mairie est prête à assouplir les règles afin que tous les parents puissent savoir quelles sont les règles qui s'appliquent à tous ?

Mairie : Des réunions ont déjà été réalisées avec des parents d'élèves, et le règlement avait été revu. Le délai d'inscription est lié à plusieurs facteurs :

- Restauration scolaire, les commandes sont faites entre 1 et 2 semaines pour les aliments, nous ajustons nos commandes Possibilité de désinscription 3 jours avant.
- ALSH: lié aux recrutements des animateurs qui sont faits en lien avec le taux d'encadrement. Pour rappel, le délai a été le même que les services périscolaires. Il était fréquent que le lundi 70 enfants étaient inscrits et qu'au final le mercredi nous n'avions que réellement une trentaine d'enfants suite aux désinscriptions. Nous ne pouvons dire à un agent le lundi qu'il ne travaillera pas le mercredi
- Dans le règlement, il est stipulé une souplesse si un justificatif de l'employeur est produit pour justifier une modification de l'emploi du temps.
- Dans le cadre du nouveau contexte sanitaire, toutes les demandes de modifications qui ont été faites ont été acceptées.
- Quelques retours soulignent également la difficulté de gérer les inscriptions alors que les délais ne sont pas alignés pour l'ALSH et les services périscolaires.
- Plusieurs parents s'étonnent de la nature de certaines informations devenues obligatoires pour l'utilisation du portail familles. Par exemple, en quoi l'employeur des parents, leur âge est nécessaire à la "gestion des services souscrits"? Dès lors que l'on peut, enfant par enfant, interdire la consultation CAFPRO, pourquoi rendre obligatoire le numéro d'allocataire? C'est une erreur qui a été modifiée.

Faute de temps, l'ensemble des questions des représentants des parents d'élèves n'a pas pu être débattu.

Fin du conseil d'école à 20h30